

## DECISION

N°.....**19**.....du .....**20 JAN 2026**.....

### **Relative au lancement d'un Appel à Candidatures pour occuper le poste de Chef du Pôle Administratif et Financier au sein de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la région Fès-Meknès**

**Le Directeur de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la région Fès-Meknès,**

- Vu le Dahir n°1-15-83 du 20 ramadan 1436 (7 juillet 2015) portant promulgation de la loi organique n° 111-14 relative aux régions, notamment ses articles 128 à 144 portant création des Agences Régionales d'Exécution des projets auprès des Régions ;
- Vu le Dahir n° 1-03-195 du 16 ramadan 1424 portant promulgation de la loi n° 69-00 relative au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes ;
- Vu la Circulaire n° 7-13-cab du 18 jounada II 1434 (29 avril 2013) relative à la nomination aux postes de responsabilité dans les établissements publics ;
- Vu le statut du personnel de l'AREP de la région Fès-Meknès dûment approuvé par le Ministère de l'Economie et des Finances en date du 14 Mars 2025 ;
- Vu l'organigramme de l'AREP-FM dûment visé le 06 Septembre 2024 ;
- Vu la loi cadre du personnel de l'AREP-FM au titre de l'année budgétaire 2025 telle modifiée ;
- Pour les nécessités du service.

#### DECIDE :

##### **Article 1 :**

Il est lancé par l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la région Fès-Meknès (AREP-FM) un Appel A Candidatures pour **occuper le poste de Chef du Pôle Administratif et Financier**.

Les missions principales et les domaines de compétences requises pour ledit poste sont fixés dans la fiche de poste jointe à la présente décision.

##### **Article 2 :**

Cet Appel A Candidatures est ouvert aux candidates et candidats intéressé-e-s par le poste précité, et remplissant obligatoirement les conditions suivantes :

Poste	Diplôme et Spécialité	Expérience professionnelle justifiée
Chef du Pôle Administratif et Financier	<b>Diplôme de type Bac+5 reconnu équivalent en Comptabilité ou Finance ou Gestion ou Ingénierie ou toute spécialité connexe</b>	Au moins <b>huit (08) ans</b> d'expérience effective en relation avec ledit poste après l'obtention du diplôme demandé. Avoir obligatoirement occupé <b>poste de responsabilité</b> .



### **Article 3 :**

Le dossier de candidature est constitué des documents suivants :

1. Demande adressée à Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la Région Fès - Meknès ;
2. Copie de la CIN ;
3. Copie du diplôme demandé ;
4. Copie de l'arrêté d'équivalence dans le cas d'un diplôme étranger ou privé ;
5. Copie des attestations de travail ou des documents justifiant l'expérience exigée ;
6. Curriculum vitae portant la photo, le numéro de téléphone et l'adresse électronique du candidat ;
7. Plan d'action et Méthodologie de travail proposée par le candidat pour développer les activités liées au poste concerné.

### **Article 4 :**

Les dossiers de candidature doivent être envoyés obligatoirement par mail à l'adresse suivante : [DRHAI@arepfm.ma](mailto:DRHAI@arepfm.ma) , en mettant en objet : **AAC/PAF/2026** ;

Et ce, avant le ...**15 FEV 2026**....

Tout dossier incomplet, parvenu hors délai ou ne correspondant pas au profil demandé sera automatiquement écarté.

### **Article 5 :**

Une commission désignée par décision de Monsieur le Directeur de l'Agence Régionale d'Exécution des Projets de la région Fès-Meknès, sera chargée de l'examen des dossiers de candidature.

### **Article 6 :**

La liste des candidats présélectionnés pour l'entretien oral ainsi que la date et le lieu de déroulement seront affichés via le portail de l'emploi public [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma).

### **Article 7 :**

La liste des candidats admis définitivement sera publiée sur le portail de l'emploi public [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) et sera affichée dans les locaux de l'agence.

